

# Votre mairie vous accompagne au quotidien

## État civil

- Enregistre les naissances, PACS, mariages, décès et documents administratifs
- Organise les élections pour le compte de l'État
- Recense la population
- Gère et entretient les cimetières



## Environnement

- Entretien des parcs et jardins, les trottoirs, les ronds-points
- Assure la gestion du site de la Fuie des Vignes
- Met en place des actions en matière de développement durable



## Action sociale

- Accompagne les habitants et propose des actions en direction des seniors et publics fragilisés, via le Centre Communal d'Action Sociale



## Santé

- Coordonne le Centre Municipal de Santé
- Met en œuvre le projet territorial de santé



## Culture

- Développe une programmation culturelle
- Préserve le patrimoine



## Sport

- Gère les équipements sportifs
- Met en place des événements



## Éducation

- Entretien des écoles maternelles et primaires publiques
- Gère l'accueil périscolaire (garderie)



## Logement

- Accompagne les habitants dans leur recherche et les oriente vers les structures appropriées
- Intervient auprès des habitants dans leurs travaux d'amélioration de l'habitat (OPAH)



## Voirie et aménagement

- Gère et entretient les voiries communales
- Développe des projets urbains



## Commerce

- Gère les marchés hebdomadaires
- Accompagne les commerçants



## Vie associative

- Soutient le réseau associatif



## Tranquillité publique

- Organise le stationnement
- Coordonne l'action de la police municipale



## Démocratie participative

- Associe les habitants aux décisions les concernant



## Le saviez-vous

Les services de la Ville, mutualisés pour certains avec ceux de la Communauté Urbaine d'Alençon, sont répartis en 6 départements : Ressources, Vie culturelle et Tourisme, Éducation et Proximités, Solidarités, Aménagement et Développement, Patrimoine Public. La Direction Générale, celle des Ressources Humaines et les services Communication et Assemblées complètent cet organigramme.

